

AUCH Le Préfet en visite à La Garantie Jeunes



AUCH Le Préfet en visite à La Garantie Jeunes

C'est jeudi 24 septembre en matinée que le Préfet du Gers, Pierre Ory, s'est rendu au 36 rue des Canaris pour découvrir les locaux ouverts depuis mai 2015 qui abritent la structure Garantie Jeunes et s'informer du fonctionnement de celle-ci. Il a été accueilli par la présidente de la Mission locale pour l'emploi, Hélène Rozis Lebreton, la directrice, Nelly Lecussan, et le directeur adjoint, Georges Martin. Lesquels lui ont fait découvrir les divers bureaux où la conseillère responsable coordinatrice des projets, Bénédicte Méllo, les trois conseillers, et la conseillère pôle emploi, reçoivent les stagiaires.

Ces derniers d'ailleurs, une vingtaine environ, qui effectuent un stage de quatre semaines attendaient le Préfet dans la salle de cours. Ce dernier s'adressa à ces stagiaires en leur faisant remarquer que « c'est une main tendue que vous avez su saisir », et « c'est aussi votre engagement et de la Garantie jeunes de vous remettre un pied à l'étrier, c'est un palier pour se retrouver dans la vie active ».

La plupart des jeunes étaient ravis de participer à leur stage comme Jimmy qui reconnaît « que cela lui apporte une stabilité, un nouveau rythme de vie, et l'envie de chercher du travail ». Ou encore Didier qui admet « que c'est un apport financier qui lui permet de manger mais qu'il est difficile pour lui de se déplacer ». Enfin Eva qui a plein de projets dans la tête « croit beaucoup à ce stage de la Garantie Jeunes car c'est un bon accompagnement pour trouver un emploi ».

LA GARANTIE JEUNES EN BREF

La Garantie Jeunes est une mesure en faveur des jeunes les plus en difficulté et qui a pour objectifs :

-l'accès à l'autonomie sociale, professionnelle et économique

-l'accès à une première expérience professionnelle

La Garantie Jeunes s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, non scolarisés, sans emploi, sans formation, dont les ressources sont inférieures au plafond du RSA, qui vivent hors du foyer familial ou au sein de ce foyer sans percevoir de soutien financier.

C'est un engagement réciproque entre le jeune et la Mission Locale pour une durée d'un an en ce qui concerne une garantie d'allocation mensuelle de 461,26 euros net et un accompagnement renforcé collectif et individuel vers l'emploi dans lequel les jeunes s'engagent pendant un an.



Les stagiaires à l'écoute des différents discours.



Le Préfet en discussion avec les stagiaires.